

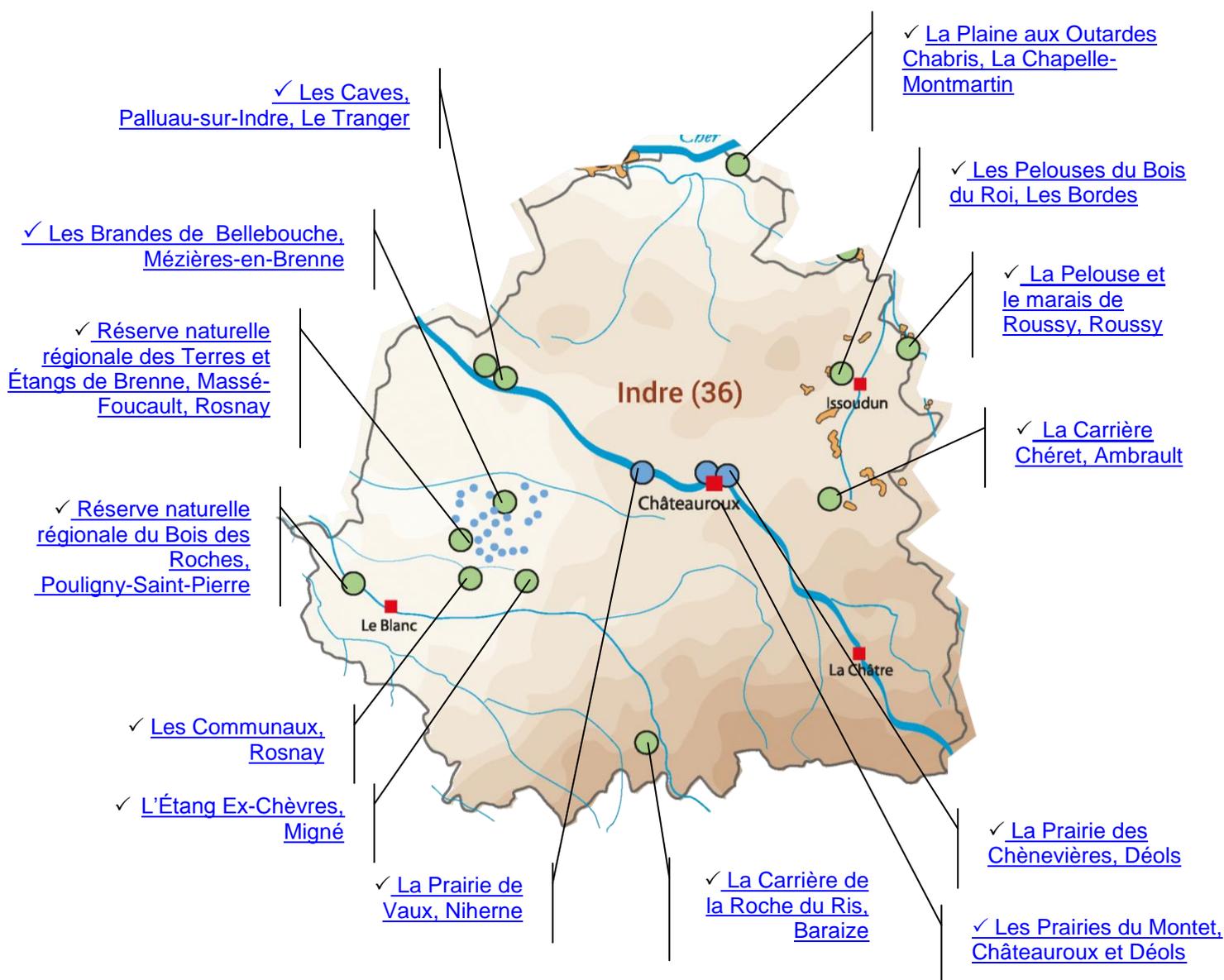
Rapport d'activités 2016

Assemblée générale – 1^{er} avril 2017

Département de l'Indre

Délégué départemental : Michel Prévost

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

Cliquez sur le site naturel de votre choix

La Plaine aux outardes, Chabris (36) et La Chapelle-Montmartin (41)

Conservateur : Claude Chottin



GÉRER

Les travaux de gestion agricole débutés tardivement – fin octobre – ont été réalisés par l'EARL du Bordelat. Les parcelles ont été fauchées, labourées ou broyées selon les destinations et les travaux antérieurs. Cependant, au vu de la période tardive des travaux – finalisés début décembre – les semis n'ont pas pu être réalisés. La période étant propice aux gelées, M. Riollet n'a pas souhaité prendre le risque de perdre les semences, ce qui aurait pu avoir des répercussions négatives sur l'accueil des outardes canepetières, courlis cendrés et autres oiseaux des plaines agricoles pour l'année 2017.

Sur le site, quelques parcelles sont actuellement chassées par deux sociétés différentes. L'une sur le département du Loir-et-Cher et l'autre sur le département de l'Indre. En contrepartie, les chasseurs réalisent un petit entretien par broyage et bûcheronnage des parcelles où ils ont le droit de chasser.



VALORISER

Quatre associations ont proposé des sorties sur le Plateau de Chabris à la rencontre des outardes canepetières et autres oiseaux des plaines agricoles : la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher, Indre Nature, Sologne Nature Environnement et le Cen Centre-Val de Loire.

Concernant la sortie du Conservatoire qui devait être animée par le conservateur bénévole, la météo n'aura pas permis aux quatre participants d'aller sur le site. La sortie a donc dû être annulée.

La Cave, Le Tranger

Conservateur : Jean-Emmanuel Frontera



GÉRER

En octobre, une rencontre a eu lieu sur le terrain entre le conservateur, le chargé de mission territoriale et le chargé de gestion écologique pour programmer une intervention de retrait des anciennes bâches d'étanchéité de la cave. Un chantier nature sera organisé en 2017.

Comme chaque année, le conservateur a réalisé des opérations de nettoyage du site (éboulis de pierres, déchets, etc...).



PROTÉGER

Dans le cadre de la procédure de classement des caves en arrêté préfectoral de protection de biotope, un partenariat a été établi avec des membres du comité de spéléologie du département de l'Indre pour la réalisation d'une carte du réseau des caves du Tranger. Ce travail s'est achevé en fin d'année 2016. La carte finale sera livrée en 2017.

Les Caves, Palluau-sur-Indre

Conservateur : Jean-Emmanuel Frontera



GÉRER

En juin, dans le cadre de la consultation de travaux 2016 du Conservatoire, une entreprise d'Indre-et-Loire spécialisée dans les travaux de falaise et d'aménagements troglodytes est venue visiter une des caves, avec le chargé de gestion écologique, pour la reprise d'une voûte en cours d'effondrement.

Comme chaque année, le conservateur a réalisé des opérations de nettoyage du site (éboulis de pierres, déchets, etc...).



VALORISER

Comme chaque année, une soirée a été organisée dans le cadre de la Nuit européenne de la chauve-souris. Elle s'est déroulée le vendredi 25 août avec en première partie une présentation des chauves-souris sous forme de diaporama suivie d'une visite des caves. Ce sont ainsi vingt-sept adultes et quatre enfants qui ont participé à cette soirée dont vingt-cinq (dont quatre enfants) ont visité les caves.

Les Pelouses du Bois du Roi, Les Bordes

Conservateur : à pourvoir



GÉRER

Les travaux d'entretien prévus sur les pelouses et le retrait des lisses en bois n'ont pas pu être engagés en fin d'année 2016. Ces travaux seront réalisés en début d'année 2017.

Des traces de véhicules ont été constatées sur les pelouses entretenues en 2015. Le Conservatoire en a informé l'Office national de la chasse et de la faune sauvage qui a, par la suite, réalisé des passages réguliers sur le site mais sans jamais pouvoir appréhender les responsables.

L'activité de moto-cross bat également son plein les week-ends de beau temps. Malgré le démontage régulier des tremplins et l'évacuation en déchetterie des salons de jardins et autre détritiques, les traces laissent penser que l'activité se maintient.



PROTÉGER

Le site est intégré dans un projet de pastoralisme à l'échelle du site Natura 2000 dont il fait partie (cf. paragraphe Natura 2000 en fin de document). Une demande de rendez-vous auprès de la Commune a été faite sans suite pour l'instant.



VALORISER

Une sortie prévue le dimanche 22 mai à l'occasion de la Fête de la nature a été annulée faute de participants, en raison d'une météo exécrable (pluie battante).

La Carrière Chéret, Ambrault

Conservateur : Jean-Pierre Fonbaustier



GÉRER

Comme chaque année, le chemin de découverte du site a été entretenu et nettoyé, afin de faciliter l'accès au public et aux différentes animations nature organisées par le Conservatoire. C'est l'association d'insertion Le Relais, située à Bourges, qui a réalisé les travaux d'entretien.

En mai, la barrière d'accès du site, fortement dégradée par l'âge et l'humidité, a été démontée et remplacée par une nouvelle. C'est cette même association d'insertion qui a réalisé l'intervention.



VALORISER

Animations grand public

Trois balades nature ont eu lieu sur la carrière.

Celle du mois de mars, proposée par Indre Nature, aura permis à trois personnes de découvrir la vie nocturne au cœur de la petite mare. Le Conservatoire a, quant à lui, encadré deux autres sorties, celle du mois d'avril dans le cadre de Fréquence Grenouille en compagnie de six adultes et quatre enfants et celle d'août pour un groupe de quatre personnes.

Animation scolaire

Une classe de CE2/CM1/CM2 de l'école de Jeu-les-Bois est venue visiter la carrière sur une matinée avec pour objectif la découverte de la faune et de la flore du site ainsi que la géologie au niveau des fronts de taille. Après un pique-nique sur le site, les enfants ont rejoint la source de la Théols, sur la commune de Bommiers, pour terminer leur journée de sortie.

Réserve naturelle régionale du Bois des Roches, Pouigny-Saint-Pierre

Conservateurs : Denis Vandromme et Pierre Plat



CONNAÎTRE

Chaque hiver depuis 1988, un comptage hivernal de chiroptères est réalisé sur la grotte Chabot ; en complément, depuis 2009, 11 autres cavités font l'objet d'un recensement.

Le 11 février 2016, 12 grottes ont été suivies sur la Réserve naturelle régionale du Bois des Roches.

La douceur remarquable de l'hiver 2016 a conduit à une baisse de 20 % des effectifs cumulés par rapport à la moyenne. Seulement six espèces ont été détectées. Néanmoins, les effectifs de Grand rhinolophe se maintiennent à des niveaux élevés avec 208 individus. En complément, aucun Rhinolophe euryale n'a été détecté pour la seconde année consécutive.

En continuité du travail effectué depuis 2006, un suivi de la population de Rhinolophe euryale est réalisé en été (en période de mise-bas) et à l'automne (au moment du transit automnal). La réserve naturelle régionale du Bois des Roches et sa périphérie accueillent 3 à 5 % de la population nationale, une des huit plus grandes colonies de France.

Le suivi estival a été effectué les 6 et 23 juin ainsi que le 19 juillet 2016 sur trois à quatre cavités et a mobilisé une dizaine de personnes au total. La colonie mixte de mise-bas s'est installée principalement dans la grotte nord de Rochefort (hors RNR) pour une population estimée à 1 227 à 1 357 individus (mâles, femelles et juvéniles) de Rhinolophe euryale et environ 250 individus de Murin à oreilles échanquées.

Le suivi automnal a été accompli le 19 octobre 2016 sur deux cavités : les grottes du Puits et de Chabot supérieur. De manière très inhabituelle, aucun Rhinolophe euryale n'a été contacté ce jour-là. Il est possible que la date un peu trop tardive et une petite vague de froid aient contraint la population à se réfugier dans une grotte aux conditions hygrothermiques plus adaptées.



PROTÉGER

Le comité consultatif de gestion s'est tenu le 1^{er} juillet. Il a regroupé une dizaine de personnes dont Benoît Fauchoux, vice-président à l'environnement de la région Centre-Val de Loire. Le comité s'est déroulé sur le terrain pour illustrer *in situ* les actions menées par le Conservatoire.



GÉRER

Comme chaque année, un entretien et une mise en sécurité du sentier ont été réalisés en régie par le chargé de gestion écologique.

Les pelouses ont été entretenues par pâturage grâce aux troupeaux du Parc naturel régional de la Brenne. Les ânesses ont pâturé au mois de mai, de manière à limiter la reprise des ligneux sur le plateau et le Terrier de la Gravelle. Les brebis sont arrivées plus tard, de fin septembre jusqu'à mi-novembre. Le pâturage a été compliqué du fait d'une clôture qui se dégrade : distension des clôtures, descellement des piquets, trous formés par la faune sauvage; les brebis en ont profité pour visiter les coteaux et falaises qui longent la route départementale en contrebas de la réserve.

Des interventions localisées sur certains tronçons de clôture seront opérées par le chargé de gestion écologique, assisté de techniciens pastoraux du PNR Brenne.

Des visites ont eu lieu dans le cadre de la consultation de travaux 2016 du Conservatoire. Trois entreprises sont venues observer les zones d'intervention, ainsi que les conditions particulières du site et de réalisation demandées par le Conservatoire, en vue d'une réponse aux différents lots.

Des visites préparatoires aux travaux commandés en 2015, pour l'entretien et la mise en sécurité de l'abri Fritsch, et le nettoyage et la fermeture de la grotte n° 20, ont également eu lieu.

Une surveillance courante du site a été effectuée tout au long de l'année, dans le cadre du respect des travaux demandés, de l'entretien et la mise en sécurité du sentier, du pâturage et du respect de la réglementation de la réserve naturelle.



VALORISER

À destination du grand public.

La Réserve naturelle du Bois des Roches a bénéficié de cinq sorties:

- Deux ont été proposées par le Cen Centre-Val de Loire co-animée avec Marie Rousseau, conteuse blancoise. Ce sont ainsi une vingtaine de personnes qui ont découvert le site à travers sa faune, sa flore, son paysage et ses légendes. À noter que cette sortie alliant nature et légendes a énormément plu aux participants.
- Agnès Séguéy, guide indépendante, a proposé également deux visites insolites autour du village des Roches qui ont permis de présenter le site sous un regard différent. Elle a ainsi sensibilisé une vingtaine de personnes également sur l'ensemble de ces deux balades.
- Enfin, Indre Nature a proposé une sortie découverte des criquets et des mollusques du Bois des Roches, permettant ainsi à six personnes de découvrir la Réserve sous un autre regard.

Un article a été envoyé en fin d'année pour le bulletin municipal de la commune afin de présenter un bilan de l'actualité du site sur l'année 2016.

Les Communaux, Rosnay

Conservateur : Tony Williams



CONNAÎTRE

Le suivi du Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*) a été réalisé le 26 mai 2016 et complété par le suivi des habitats de l'exclos à Succise des prés le 28 septembre 2016.

Avec 52 individus contactés sur le parcours échantillon en 2014, il s'agit du plus important effectif mesuré depuis la mise en place du suivi de cette population (2005).

Le recouvrement de la plante hôte, la Succise des prés, est relativement stable et représente 14 % de la surface de l'exclos (1 900 m²). La végétation prairiale montre une augmentation sensible de sa surface (700 m²) au détriment de la fruticée.



PROTÉGER

Comme chaque année, une rencontre a été organisée avec la commune de Rosnay pour dresser un état de la gestion du site des Communaux. Le bail a été renouvelé pour une durée de 18 ans et signé le 22 juillet.



GÉRER

Comme chaque année, M. Paré a réalisé une gestion agricole du site par pâturage et broyage des refus de pâturage et ronciers qui se sont développés dans le courant de l'année. La gestion des refus de pâturage a pu être réalisée dans l'hiver, M. Paré a sorti ses animaux fin novembre et réalisé le broyage à la suite.

Suite à des problèmes de chiens non tenus en laisse sur le site et créant un certain affolement dans le troupeau de bovins, une affiche rappelant la réglementation a été installée à l'entrée, au niveau du parc de contention sur l'éco-compteur. De plus, une barrière étant régulièrement ouverte et non refermée par les visiteurs, laissant les animaux divaguer sur l'intégralité du site, l'exploitant et le

chargé de gestion écologique ont fabriqué et installé une chicane sur la clôture et posé un cadenas sur la barrière.



VALORISER

Une animation grand public a été proposée par le Cen au mois de mai, période de floraison de la Sérapias langue, espèce phare du site. Et c'est donc avec un magnifique ciel bleu et ensoleillé que la vingtaine de participants a pu observer la magnifique population de cette fleur ainsi qu'un couple de Tarier des prés nourrissant ses jeunes.

La LPO Brenne a également organisé, au mois de mai, deux animations grand public dans le cadre du Brenne nature, auxquelles ont participé une quinzaine de personnes au total.

Six autres animations ont été également réalisées par la LPO, soit un total de 63 personnes sensibilisées dont 22 britanniques, 7 belges et 3 hollandais.

Les Brandes de Bellebouche, Mézières-en-Brenne

Conservateur : François Pinet



PROTÉGER

Le plan de gestion de l'intégralité du site a été finalisé. Il a été envoyé à l'ensemble des membres du comité technique. Des contacts ont été pris avec la commune de Mézières-en-Brenne pour connaître les détails de sa mise en œuvre. Le Conservatoire est en attente de retours.

Plusieurs contacts ont été pris avec la commune de Mézières-en-Brenne suite à des dépôts de bois non autorisés sur les parcelles du Conservatoire.



GÉRER

Les parcelles de pins et les pins isolés du site des Brandes de Bellebouche ont été exploités, comme prévu dans le plan de gestion du Centre régional de la propriété forestière. Les travaux d'abattage, de débardage et d'évacuation ont été réalisés par l'entreprise indienne Bois-Bûche Centre-Atlantique, basée à Villedieu-sur-Indre.

L'Étang Ex-Chèvres, Migné

Conservateurs : Jean-Louis Simoulin et Thomas Chatton



CONNAÎTRE

Le plan de gestion du site a été validé en conseil scientifique et en bureau (sur délégation du CA) respectivement les 16 et 19 novembre.

En 2016, l'Étang Ex-Chèvres a été utilisé comme site test pour la définition des protocoles LigerO de suivi des zones humides. Le site a donc fait l'objet de relevés botaniques, pédologiques et hydrologiques ainsi que sur les amphibiens et les odonates.



GÉRER

La pêche de l'étang a eu lieu le mercredi 14 décembre avec Madame de la Guillonnière. Elle n'a pu être suivie par le chargé de gestion écologique ni le conservateur bénévole adjoint, suite à un quiproquo dans l'annonce de la date.

La levée a été consolidée sur une vingtaine de mètres suite à plusieurs effondrements localisés. Ceux-ci sont le résultat des galeries creusées par les ragondins, l'un des chênes ayant par ailleurs dû être abattu pour assurer la stabilité de l'ouvrage et la pérennité de l'étang. Ces travaux particuliers ont été réalisés par l'entreprise brennoise Guy Chatillon, spécialisée dans les travaux publics et les travaux d'étang.



VALORISER

La sortie annuelle proposée par le Conservatoire s'est déroulée le vendredi 24 juin, à laquelle ont participé neuf personnes. Cette balade a permis aux participants d'observer les guifettes en nidification au milieu des nénuphars ainsi qu'un couple de milans noirs revenu nicher sur un grand chêne de la levée.

La RNR Terres et Étangs de Brenne, Massé-Foucault, Rosnay

Conservateur : pas de nomination



CONNAÎTRE

La réserve naturelle régionale Terres et Étangs de Brenne, Massé-Foucault a fait l'objet de nombreux suivis et expertises portés par les co-gestionnaires du site dont voici un échantillon.

Le site a fait l'objet d'un suivi de l'avifaune nicheuse et hivernante.

La héronnière de l'Étang Massé est à nouveau très occupée (267 couples). L'essentiel de l'effectif est constitué de hérons garde-bœufs (235 couples). Ils sont accompagnés du Blongios nain, Bihoreau gris, Crabier chevelu, Aigrette garzette, Héron cendré et Héron pourpré.

L'année 2016 est marquée par le retour du Blongios nain et du Crabier chevelu.

Sur l'hiver 2015/2016, la réserve a accueilli 90 % des sarcelles d'hiver (en décembre) et 40 % des fuligules milouins (en janvier) de Brenne.

Le diagnostic des roselières des Étangs Pifaudière et Thomas, réalisé par Caroline Micallef, stagiaire au Cen, a permis de :

- établir un diagnostic de l'état initial de conservation des roselières des deux étangs ;
- suivre l'évolution des roselières de ces étangs ;
- définir les enjeux et les stratégies de conservation des roselières ;
- évaluer les actions de gestion entreprises sur ces roselières ;
- et à plus long terme, de mettre en place un protocole simple, efficace et reproductible de l'état de santé et de l'évolution des roselières à l'échelle de la RNR.

Ce diagnostic des roselières a été réalisé en deux phases :

- une cartographie des deux étangs pour les années 1998/99, 2008 et 2014 basée sur les cartes de végétation disponibles et une photo-interprétation ;
- la mise en œuvre du protocole du « rézo du rozo » (Pôle-relais lagunes méditerranéennes, 2014 et RNF, 2001) appliqué par ailleurs par la RNN de Chérine par Valérie Lagny.

L'analyse des cartes met en évidence une certaine stabilité des milieux sur la ceinture de végétation au bord de l'eau, sur les deux étangs, entre 1998 et 2014. On note une augmentation de la surface des saulaies et des chênaies essentiellement au sud/sud-est de l'étang Thomas.

Cette méthode de diagnostic a permis de dresser un tableau des caractéristiques des deux roselières, afin d'élaborer un état initial de conservation. Au vu de l'équilibre des roselières sur les vingt dernières années, continuer la gestion actuelle avec des assecs périodiques, la coupe ponctuelle des ligneux et un contrôle par photo-interprétation tous les 5 à 10 ans des surfaces en roselières semblent être les minimums requis.

L'inventaire des odonates de la RNR, également réalisé par Caroline Micallef, a eu pour objectifs de :

- réaliser un état des lieux des odonates sur la partie Foucault et d'actualiser les données sur la partie Massé ;
- tester le protocole odonates du programme LigérO sur la RNR ;
- définir les enjeux et les stratégies de conservation des odonates sur la RNR (recommandations de gestion, inventaire complémentaire, suivi...).

L'inventaire des espèces présentes sur la RNR Terres et étangs de Brenne, Massé Foucault fait désormais état de 42 espèces d'Odonates dont 38 espèces sur la partie Massé et 35 espèces sur la partie Foucault. L'inventaire a permis de trouver 6 nouvelles espèces sur la RNR dont la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*), la Libellule fauve (*Libellule fulva*), l'Orthétrum bleissant (*Orthetrum coerulescens*), l'Orthétrum brun (*Orthetrum brunneum*), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) et l'Agrion de Vander Linden (*Erythromma lindenii*).

L'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) est classé « vulnérable » et la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*) classée en « danger » sur la liste rouge régionale (Sansault & Lett, 2012). Au vu des milieux présents, le nombre d'espèces d'odonates actuel est satisfaisant sachant qu'il n'y a pas de rivière sur la réserve alors que plusieurs espèces comme la plupart des Gomphidés (*Gomphidae*) sont presque exclusivement retrouvées sur des milieux d'eaux courantes. Les 42 espèces représentent 68,9 % des espèces présentes dans le département de l'Indre.

Des recommandations spécifiques ont été données pour le fossé exutoire de l'Étang Bénisme ainsi que pour les Étangs Pifaudière, Massé et Vincent.



PROTÉGER

Des échanges réguliers ont lieu avec le PNR Brenne concernant la gestion courante de la réserve. Des réunions mensuelles ont lieu par téléphone avec les services du Parc pour faire un point sur la gestion du site.

Le comité consultatif de gestion s'est déroulé le 23 mars en présence de Benoît Faucheu, vice-président en charge de l'environnement à la région Centre-Val de Loire.

Des prospections foncières ont eu lieu sur des parcelles autour de la RNR. Le Conservatoire a tenté de se positionner sur la vente de l'Étang de Rianvert, mais celle-ci étant couplée à une vente de bâti, l'opération n'a pu aboutir. Un travail est toujours en cours pour l'acquisition de plusieurs hectares de prairies et de buttons.



GÉRER

Courant juin et juillet, les prairies du site ont été fauchées par les exploitants. Le foin a été roulé et récupéré par les éleveurs. Comme convenu dans les cahiers des charges SAFER, un pâturage sur regain a été réalisé par les éleveurs le souhaitant.

Dans le cadre de la gestion piscicole, désormais réalisée en régie, un empoissonnement des étangs sur l'ensemble de la Réserve a été réalisé en février-mars par deux structures : la pisciculture Couturier pour les Étangs Massé, Neuf et Valmicky et Gérard Noury pour les étangs Thomas, Foucault, Besnime, Pifaudière et Barineau. Les deux gestionnaires de la RNR Terres et étangs de Brenne Massé-Foucault ont fait le choix de travailler avec deux exploitants piscicoles plutôt qu'un seul, dans un objectif de maintien socio-économique de l'activité en Brenne, par prestation de services et non plus par des conventions de mise à disposition, de manière à pouvoir procéder au mieux à la gestion des étangs. Les Étangs Massé, Valmicky, Barineau et Pifaudière ont été pêchés en fin d'année 2016. L'Étang Massé a fait l'objet d'une animation et d'une ouverture au public lors de la pêche.

En raison de la forte présence de ragondins et de rats musqués, les étangs Jacquet, Neuf, Besnime et Thomas font l'objet d'opérations de piégeage. Une convention de piégeage a été signée entre le Parc naturel régional de la Brenne et le Conservatoire. L'équipe technique du Parc est donc intervenue toute l'année sur le site pour gérer ces deux populations qui affectent fortement la végétation des étangs mais aussi la solidité des levées et digues d'étangs.

La gestion de la population de sangliers se poursuit dans le cadre de la convention de chasse signée entre M. Fuzeau et le Conservatoire.

La gestion de la problématique Grand cormoran a été réalisée en étroite collaboration avec plusieurs organismes que sont l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), le PNR Brenne, le Syndicat piscicole de Brenne et le Conservatoire. Au mois de septembre, après l'ouverture nationale de la chasse, la brigade d'intervention du Syndicat piscicole de Brenne, les équipes techniques du Parc naturel régional de la Brenne et du Conservatoire sont intervenues une seule fois au mois d'octobre. Ces interventions sont toutes organisées et suivies par le Conservatoire ou le PNR Brenne, pour accompagner les intervenants.

Le suivi de la population de cormorans est réalisé par le personnel du PNR Brenne, Indre Nature, la LPO Brenne, le syndicat des pisciculteurs et le Conservatoire.



VALORISER

Animations grand public.

- Avec le Cen Centre-Val de Loire :

Deux sorties ont été programmées cette année par le Conservatoire, pour permettre au public d'accéder au site de façon accompagnée et hors des sentiers battus. Ces balades ont ainsi permis à dix-sept personnes de découvrir le site en dehors des observatoires et sentiers autorisés.

Enfin, un chantier bénévole a été organisé en partenariat avec le PNR, dans le cadre des Chantiers d'automne, et a rassemblé un petit groupe de huit personnes.

- Avec le PNR :

Une quinzaine de sorties accompagnées a été proposée par le Parc pour partir à la découverte de la réserve, ses terres et ses étangs ainsi que l'histoire des paysages.

Animation auprès des scolaires.

Le chargé de gestion du Conservatoire est intervenu auprès d'une classe de BTS GPN en classe d'immersion sur la Brenne afin de présenter le Conservatoire.



Les Prairies du Montet, Châteauroux et Déols

Conservateur : Michel Prévost



CONNAÎTRE

En 2016, le site des Prairies du Montet a été utilisé comme site test pour la définition des protocoles LigerO de suivi des zones humides. Il a donc fait l'objet de relevés botaniques, pédologiques et hydrologiques ainsi que sur les amphibiens et les odonates.



PROTÉGER

Plusieurs opportunités d'acquisition foncière se sont présentées sur la partie nommée « Grand Pré ». Des contacts sont en cours pour permettre au Conservatoire de conclure ces achats de parcelles.



GÉRER

La gestion agricole par fauche se poursuit, réalisée par M. Bodin sur les parcelles des Prés du Montet et M. Desmet sur les parcelles de Grand Pré. M. Desmet a réalisé une seconde fauche au mois de décembre, du fait d'une arrière saison très sèche et de l'absence d'animaux en pâturage sur le regain.

Le conservateur bénévole a travaillé à l'évacuation de déchets apportés par le vent et les débordements de la rivière Indre, et à la surveillance du site.

Les Prairies des Chênevières, Déols

Conservateurs : Gisèle Boulanger, Jeanny Labeille et Patrick Biaunier



GÉRER

Puisqu'il n'y a plus de reproduction sur le site et que le troupeau se retrouve en nombre insuffisant pour assurer les objectifs de gestion pastorale, un travail a été réalisé avec la Réserve naturelle nationale de Chérine pour acquérir des chevaux de race Konik Polski. Le travail engagé en fin d'année 2015 et poursuivi en début d'année 2016 a abouti à l'arrivée de deux hongres Konik : Epsom, deux ans, et Fidji, un an. Un peu perturbés par la présence des deux nouveaux pensionnaires, les camarguais se sont vite rapprochés et les Konik ont bien intégré le troupeau.

La Mairie de Déols a apporté son soutien technique pour la fauche du Solidage du Canada et de la prairie restaurée sur le site. Une intervention manuelle a été réalisée par le chargé de gestion écologique. L'équipe de conservateurs bénévoles a également participé à l'action de lutte contre le solidage, en intervenant sur les stations se trouvant sur le pourtour du site dans les clôtures. En 2016, les stations de Solidage ont fortement diminué, résultat des actions annuelles et répétitives réalisées.

La Ville de Déols a également apporté un soutien logistique en période de sécheresse, en laissant à disposition un abreuvoir pour les chevaux, avec un suivi régulier du niveau d'eau par les conservatrices et le conservateur bénévoles.



VALORISER

Animations grand public.

Trois sorties à destination du grand public ont été animées par l'équipe des conservateurs bénévoles à des saisons différentes (mai, juillet et septembre).

Les conservateurs ont également accueilli deux étudiantes polonaises ainsi qu'un groupe d'environ vingt personnes de l'association « 55 et + », encadré par un professeur du lycée agricole en horticulture et paysages, afin de présenter l'originalité du site et sa gestion par les chevaux.

Soirée Loire nature.

Le site a cette année encore accueilli la Soirée Loire nature avec un village de stands regroupant plusieurs partenaires (Berry Nature Environnement, ONEMA, les Poissons des arbres et Foutu'brin). Après les discours officiels et la remise des diplômes aux enfants vainqueurs du jeu, un apéritif du terroir a été proposé aux visiteurs suivi d'une randonnée familiale crépusculaire organisée par le Club orientation 36.

Naturellement dehors !

Le site a accueilli une animation originale et inédite dans le cadre de « Naturellement dehors ! », opération de l'Écopôle. Ainsi il a été proposé aux participants de réaliser une cueillette de plantes pour ensuite les cuisiner sur place. Ce sont ainsi une douzaine de personnes qui ont participé à cette découverte originale du site par le biais des papilles.

Stages sur les chevaux.

Enfin, deux stages ont été proposés sur le site dont le thème était la compréhension du cheval dans sa globalité et encadré par Marjorie Petit, instructrice d'équitation.

Animations scolaires.

Cinq classes de l'école maternelle Paul-Éluard sont venues sur le site pour une découverte encadrée par l'équipe des conservateurs.

La Prairie de Vaux, Niherne

Conservateur : *Christian Boisseau*

Aucune action menée sur ce site en 2016.

Carrière de la Roche du Ris, Baraize

Conservateur : *poste à pourvoir*



CONNAÎTRE

La notice de gestion 2017-2021 a été validée par le Conseil d'administration le 19 mars 2016. Le volet gestion comprend principalement d'importantes opérations d'abattage en zone humide.



PROTÉGER

Des contacts ont été pris avec Mme Baudat pour l'acquisition des parcelles dont elle est propriétaire sur le site. Les discussions entamées doivent permettre au Conservatoire de devenir propriétaire de l'ensemble de la carrière. Dans le même temps, les contacts avec les Carrières de Cluis sont en cours pour procéder à la rétrocession des parcelles au profit du Fonds de dotation des conservatoires.

Pelouse et marais de Roussy, St-Georges-sur-Arnon

Conservateur : *poste à pourvoir*



CONNAÎTRE

Le plan de gestion 2017-2021 a été validé par le Conseil d'administration le 19 juin 2016. Le volet opérationnel comprend d'importantes opérations de restauration de zone humide et l'aménagement d'un sentier de découverte.



PROTÉGER

Le comité de site s'est déroulé le 17 juin en mairie de Saint-Georges-sur-Arnon et a permis de présenter le plan de gestion réalisé par le Conservatoire. Celui-ci a été validé sans réserve par le comité.



GÉRER

Un chantier de débroussaillage du coteau a été réalisé par Solidarité Accueil et la Commune de Saint-Georges-sur-Arnon au début du printemps 2016.



VALORISER

Animations grand public.

Deux balades nature ont été proposées cette année, l'une dans le cadre de la Fête de la nature qui a dû être annulée faute de participants et la seconde pour les Journées européennes du patrimoine, à laquelle a participé un petit groupe de huit personnes en présence de monsieur le Maire. Cette balade conviviale s'est terminée autour d'un verre offert par la Commune à la guinguette de l'étang.

À noter la présence d'un journaliste de La Nouvelle République.

Projet scolaire.

Un projet d'école a débuté en octobre 2016 avec les sept classes de l'école primaire de Sainte-Lizaigne.

Une première sortie pour chacune des classes a permis aux cent soixante élèves de l'école de découvrir les particularités du site à travers les sens pour les maternelles, et l'observation, la capture et le dessin pour les plus grands. Deux autres sorties sont prévues en février et mai 2017 pour tous les enfants.

Actions transversales ou hors site



Relationnel sur le territoire du PNR de la Brenne.

La mise en place de la réserve naturelle régionale TEBMF en co-gestion induit un relationnel courant avec le PNR et plus spécifiquement le service environnement de ce dernier. Mais le Conservatoire a également été sollicité en 2016 dans le cadre de l'élaboration du Contrat territorial du PNR.

Concernant la gestion de la RNR du Bois des Roches, des contacts ont également eu lieu puisque les troupeaux du PNR assurent l'entretien des pelouses du site.

Le Conservatoire participe également aux réunions « Cormoran » à l'échelle du PNR.

Des contacts réguliers ont lieu avec la SAFER pour connaître les avancées sur le dossier foncier autour de la réserve.

Sur le secteur de la Brenne, un relationnel courant a également été établi avec la réserve naturelle de Chérine et plus particulièrement avec le conservateur, Jacques Trotignon.

Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne.

Le Conservatoire est animateur du site Natura 2000 « Îlots de marais et coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne berrichonne » dans le cadre d'un marché public pour le compte de la Commune de Saint-Georges-sur-Arnon.

Cette troisième et dernière année d'animation, pour le premier marché, a permis de mettre en place plusieurs actions et de continuer à prendre le pouls du territoire. Le Conservatoire a également rédigé un dossier de candidature pour une période supplémentaire de trois années d'animation et a été de nouveau retenu.

Pour citer les principales actions mises en œuvre :

- rédaction des demandes de brûlage sur le marais de Jean-Varenne ;
- rédaction du plan de gestion du marais de Jean-Varenne ;
- gestion de la pelouse de Roussy ;
- rencontre des élus du territoire ;
- MAEC ;
- réflexion pour une gestion pastorale des pelouses sèches du site ;
- présentation du site du marais de Jean-Varenne et des travaux de restauration pour les journées d'échanges chercheurs/gestionnaires.